

Témoignage 1



L'élève est un (pré) ado, moi son prof, un être humain Quand les intelligences émotionnelles et la CNV contribuent à trouver sa place...

Nous possédons tous la compétence de médiation. Nous l'utilisons plus ou moins selon l'environnement, notre boussole intérieure, les sentiments qui nous habitent. La médiation par les pairs par la Communication NonViolente© est un des outils dont s'est doté le collège Victor Hugo de Sarcelles pour travailler sur le climat scolaire. Par ce biais, nous avançons davantage vers la considération de nos élèves en qualité d'êtres égaux à nous, éducateurs, même si nous restons les garants du cadre, de la sécurité, physique, morale et affective, leur permettant de dévoiler et de révéler leurs savoir-être et développer leurs savoirs et savoir-faire.

Bien des éléments justes ont été exprimés à travers les témoignages lors de ce 12ème forum tels que la médiation en école élémentaire, la présentation de la Communication NonViolente©.

Voici quelques exemples vécus de ce que la CNV permet au quotidien en terme de prise de conscience, de responsabilité et responsabilisation et de mesure de réparation.

Dans son application, le cadre posé par le règlement intérieur, lui-même en cohérence avec la législation, ne permet pas toujours à l'élève de répondre à ses besoins. La médiation par les pairs en CNV peut soutenir le cadre dès lors que les partis sont pleinement conscients et en accord avec la démarche.

Exemple : en classe, un élève sort un stylo pour prendre en note la leçon. Son voisin dit alors à haute voix, audible par toute la classe : « eh, c'est mon stylo, voleur ! ». Le détenteur actuel du stylo répond : « Non, c'est le mien, je l'ai acheté ce week-end ».

L'autre élève parle de plus en plus fort en demandant qu'on lui rende son stylo si bien que le professeur, gêné dans son cours, exclut l'élève précédemment cité.

L'élève exclu, d'après le protocole (très largement répandu) est reçu par le Conseiller Principal d'Éducation qui mène un temps d'écoute, un débat contradictoire (d'après les éléments figurant sur le rapport d'exclusion) et, le cas échéant, un rappel au règlement intérieur.

Il est ensuite envoyé dans un lieu tel la permanence afin d'effectuer le travail donné par l'enseignant.

A la fin de l'heure de cours, l'élève remonte dans la salle d'où il a été exclu pour faire face à l'élève encore en possession du stylo qui fait débat.

Cet élève, bien que le règlement, ait été appliqué, n'a pas atteint un niveau de

satisfaction de ses besoins humains lui permettant de vivre des sentiments confortables. Au contraire, l'exclusion n'a fait que déplacer temporellement et géographiquement la résolution du conflit.

La CNV, dans l'une de ses applications, la médiation par les pairs, va permettre, avec l'accord entier des deux protagonistes, de les mettre en relation, avec une qualité d'écoute, de considération. Favorisé par l'accompagnement et la reformulation des élèves formés à la médiation, la résolution de conflit est entièrement portée et proposée par les deux élèves.



Ainsi, on apprend :

1. que l'élève qui a prêté son stylo 10 jours plus tôt ne l'a pas récupéré. Le voyant dans les mains de son camarade, il s'est senti déçu, touché car besoin de respect et de considération de sa propriété. De plus, il collectionne les « beaux » stylos et on vient de lui offrir celui-ci auquel il tient.

2. Son camarade, entendant publiquement « voleur », mot lui étant adressé, s'est senti très inquiet. Ses besoins de justice et de vérité n'étant pas nourris, il a nié.

C'est spontanément qu'ils se sont mutuellement présentés leurs excuses et que le stylo fut restitué à son propriétaire.

Le cas du stylo peut sembler dérisoire et ne pas inviter à prendre du temps (même à posteriori) pour écouter ce qu'il révèle. Pourtant, l'élève vient à l'école en qualité d'être humain avec tout ce qu'il porte de sentiments, de besoins satisfaits ou non, de maladresses et de violence, conscientes ou non. D'ailleurs, nous aussi, adultes, en sommes des vecteurs.

Tout en accueillant là où nous en sommes, nous pouvons accorder de l'empathie et de l'écoute et rappeler le cadre dont nous sommes porteurs, et réparer les liens même après qu'un incident se soit produit.

Exemple : faisant entrer la classe en cours, je retiens l'élève exclu au cours précédent à l'extérieur quelques secondes (à une minute) et lui demande comment il se sent et s'il est disponible pour cette heure de cours.

L'élève répond par l'affirmative en formulant une demande d'entretien pour la fin du cours. Ce que j'accepte.

Nous avons tous cette capacité de médiation que nous utilisons plus ou moins selon les situations. Il m'arrive, au vu d'une urgence, de proposer une médiation ou quelque chose qui se rapproche d'un cercle restauratif en pleine heure de cours, ou même, de hausser la voix, quelquefois sans exprimer un besoin clair (j'y travaille)..

J'accepte d'être là où j'en suis et j'ai toujours en conscience de prendre soin du lien. Ce qui passe souvent par un temps d'échange où nous partageons, élèves et moi-même, nos sentiments et besoins (aidés par l'affichage mural de la salle de classe que j'utilise régulièrement).

Ce qui me réjouit est que la CNV permet profondément de ne pas se comparer à notre idéal de savoir-être et donc de sortir de plus en plus de la spirale du « t'aurais pas dû faire ainsi, tu es nul », ce qui accentue la dépréciation de départ.

La réparation du lien peut ne prendre que quelques secondes, notamment avec un adolescent qui, au départ, n'était pas content, pas content du tout...



Témoignage de Pascal Gbahode, Professeur au collège Victor Hugo de Sarcelles